



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-21862>

Département(s) de publication : **69, 42, 07, 26, 71, 73**

Annonce n° **26-21862**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

**Description** : Dans le cadre de leur mission d'entretien du réseau routier national, les districts de la DIRCE doivent procéder à l'entretien des dépendances vertes conformément à la réglementation et à la politique de la DIRCE. Une partie plus ou moins importante de cet entretien ne peut pas être réalisée en régie. Dans sa réflexion sur la massification des achats, la DIR CE a décidé de massifier l'achat d' «

**Identifiant de la procédure** : 5bec9245-a4c3-41b1-a022-9bae0136eca4

**Identifiant interne** : dirce-srexlyon-2024-dep-vertes

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Rhône ( FRK26 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires :** Loire - Drome - Ardèche - Savoie - Saône et Loire

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 7,970,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 15,940,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

Code de la commande publique

**Droit transnational applicable :** Sans objet

### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 8

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 8

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

**Sources des motifs d'exclusion :** Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Lot 1 - District de Lyon périmètre Etat

**Description :** Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

**Identifiant interne :** Lot 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 27/03/2026

**Durée :** 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 2,000,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 4,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Le présent marché est soumis à une condition d'exécution sociale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Critères marchés publics écologiques :** Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Inscription à un registre du commerce

**Description** : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : Critère prix

**Description** : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : PLACE

**URL** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 03/04/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Lot 1 – District de Lyon périmètre Etat - 1000 heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage de l'avance est fixé à 30%. Les factures sont transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Madame la Préfète Coordonnatrice des Itinéraires Routiers. Ordonnateur : madame La Préfète coordonnateur des itinéraires routiers – Préfète du Rhône

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infirmité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui traite les offres :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Lot 2 : District de Saint-Étienne périmètre Etat

**Description :** Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

**Identifiant interne :** Lot 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire ( FRK25 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 27/03/2026

**Durée :** 1 An

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 2,800,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 5,600,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

#### **Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

**Informations complémentaires** : Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Le présent marché est soumis à une condition d'exécution sociale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Critères marchés publics écologiques** : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Inscription à un registre du commerce

**Description** : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires des prestations objet du présent marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et la destination public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : Critère prix

**Description** : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère technique

**Description** : Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur technique de l'offre, appréciée au regard du mémoire justificatif et explicatif.

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère environnemental

**Description** : Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur environnementale de l'offre, appréciée au regard des éléments transmis dans le SOPRE.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : PLACE

**URL** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 03/04/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Lot 2 : District de Saint-Etienne  
périmètre Etat - 900 heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage de l'avance est fixé à 30 pour cent. Les factures sont transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Madame la Préfète Coordonnatrice des Itinéraires Routiers. Ordonnateur : madame La Préfète coordonnateur des itinéraires routiers – Préfète du Rhône.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication

de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui traite les offres :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Lot 3 : District de Saint-Étienne périmètre Région

**Description :** Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

**Identifiant interne :** Lot 3

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire ( FRK25 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 27/03/2026

**Durée : 1 An**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

**Autres informations sur le renouvellement :** Période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 1,200,000 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,400,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

**Informations complémentaires :** Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Critères marchés publics écologiques :** Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

**Objectif social promu :** Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Inscription à un registre du commerce

**Description** : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires des prestations objet du présent marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et la destination public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : Critère prix

**Description** : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère technique

**Description** : Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur technique de l'offre, appréciée au regard du mémoire justificatif et explicatif.

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère environnemental

**Description** : Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur environnementale de l'offre, appréciée au regard des éléments transmis dans le SOPRE.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** PLACE

**URL :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Description de la garantie financière :** Pour les commandes sur le périmètre Région : le pourcentage de l'avance est fixé à 5 %. Si le titulaire est une TPE-PME le pourcentage est de 10%. Le titulaire qui souhaite le versement de l'avance doit préalablement constituer et transmettre à l'acheteur une garantie à première demande d'un montant égal à l'avance consentie, dès que le montant de cette avance est supérieur ou égal à 50 000 €.

**Date limite de réception des offres :** 03/04/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. le pourcentage est fixé à 5 pour cent. Si le titulaire est une TPE-PME le pourcentage est de 10 pour cent. Le titulaire qui souhaite le versement de l'avance doit préalablement constituer et transmettre à l'acheteur une garantie à

première demande d'un montant égal à l'avance consentie, dès que le montant de cette avance est supérieur ou égal à 50 000 €. Les factures sont transmises par voie dématérialisée RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Monsieur le Président de la Région Auvergne – Rhône-Alpes. Ordonnateur : monsieur Le Président du conseil Régional AURA.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui traite les offres** : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre** : Lot 4 : District de Valence périmètre État

**Description** : Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

**Identifiant interne** : Lot 4

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Drôme ( FRK23 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

##### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 27/03/2026

**Durée** : 1 An

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**Autres informations sur le renouvellement** : Période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 100,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 200,000 Euro

##### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

**Informations complémentaires** : Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne –

CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Le présent marché est soumis à une condition d'exécution sociale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Critères marchés publics écologiques** : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Inscription à un registre du commerce

**Description** : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires des prestations objet du présent marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et la destination public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Critère prix

**Description :** Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère technique

**Description :** Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur technique de l'offre, appréciée au regard du mémoire justificatif et explicatif.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère environnemental

**Description :** Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur environnementale de l'offre, appréciée au regard des éléments transmis dans le SOPRE.

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** PLACE

**URL :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variante :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 03/04/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Lot 4 : district de Valence  
périmètre Etat 100 heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage de l'avance est fixé à 30 pour cent. Les factures sont transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Madame la Préfète Coordonnatrice des Itinéraires Routiers. Ordonnateur : madame La Préfète coordonnateur des itinéraires routiers – Préfète du Rhône.

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative), Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infirmité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui traite les offres :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** Lot 5 – District de Valence périmètre Région

**Description :** Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

**Identifiant interne :** Lot 5

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Drôme ( FRK23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 27/03/2026

**Durée :** 1 An

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 320,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 640,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

#### **Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

**Informations complémentaires** : Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1). Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Critères marchés publics écologiques** : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Inscription à un registre du commerce

**Description** : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires des prestations objet du présent marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et la destination public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : Critère prix

**Description** : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère technique

**Description** : Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur technique de l'offre, appréciée au regard du mémoire justificatif et explicatif.

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère environnemental

**Description** : Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur environnementale de l'offre, appréciée au regard des éléments transmis dans le SOPRE.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : PLACE

**URL** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Description de la garantie financière** : Pour les commandes sur le périmètre Région : le pourcentage de l'avance est fixé à 5 %. Si le titulaire est une TPE-PME le pourcentage est de 10%. Le titulaire qui souhaite le versement de l'avance doit préalablement constituer et transmettre à l'acheteur une garantie à première demande d'un montant égal à l'avance consentie, dès que le montant de cette avance est supérieur ou égal à 50 000 €.

**Date limite de réception des offres** : 03/04/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Montage financier** : Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. le pourcentage est fixé à 5 pour cent. Si le titulaire est une TPE-PME le pourcentage est de 10 pour cent. Le titulaire qui souhaite le versement de l'avance doit préalablement constituer et transmettre à l'acheteur une garantie à première demande d'un montant égal à l'avance consentie, dès que le montant de cette avance est supérieur ou égal à 50 000 €. Les factures sont transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Monsieur le Président de la Région Auvergne – Rhône-Alpes. Ordonnateur : monsieur Le Président du conseil Régional AURA

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui traite les offres :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

**Titre :** Lot 6 – District de Chambéry-Grenoble – CEI de Grenoble périmètre État

**Description :** Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

**Identifiant interne :** Lot 6

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Savoie ( FRK27 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 27/03/2026

**Durée :** 1 An

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 600,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,200,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Le présent marché est soumis à une condition d'exécution sociale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Critères marchés publics écologiques** : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Inscription à un registre du commerce

**Description** : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires des prestations objet du présent marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et la destination public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : Critère prix

**Description** : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère technique

**Description** : Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur technique de l'offre, appréciée au regard du mémoire justificatif et explicatif.

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère environnemental

**Description** : Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur environnementale de l'offre, appréciée au regard des éléments transmis dans le SOPRE.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : PLACE

**URL** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 03/04/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Lot 6 : district de Chambéry Grenoble – CEI Grenoble périmètre Etat : 300 heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Montage financier** : Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage de l'avance est fixé à 30 pour cent. Les factures sont

transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Madame la Préfète Coordonnatrice des Itinéraires Routiers. Ordonnateur : madame La Préfète coordonnateur des itinéraires routiers – Préfète du Rhône.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui traite les offres :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

**Titre :** Lot 7 – District de Chambéry-Genoble – CEI Aigueblanche RN 90 périmètre État

**Description :** Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

**Identifiant interne :** Lot 7

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Savoie ( FRK27 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 27/03/2026

**Durée :** 1 An

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 600,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,200,000 Euro

##### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois

reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Le présent marché est soumis à une condition d'exécution sociale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Critères marchés publics écologiques** : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Inscription à un registre du commerce

**Description** : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires des prestations objet du présent marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices.

**Critère** : Références sur des travaux spécifiés

**Description** : une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et la destination public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : Critère prix

**Description** : Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère technique

**Description** : Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur technique de l'offre, appréciée au regard du mémoire justificatif et explicatif.

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère environnemental

**Description** : Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur environnementale de l'offre, appréciée au regard des éléments transmis dans le SOPRE.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : PLACE

**URL** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 03/04/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Lot 7 : district de Chambéry  
Grenoble – CEI Aigueblanche RN90 périmètre Etat : 300 heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage de l'avance est fixé à 30 pour cent. Les factures sont transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Madame la Préfète Coordonnatrice des Itinéraires Routiers. Ordonnateur : madame La Préfète coordonnateur des itinéraires routiers – Préfète du Rhône.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui traite les offres :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

**Titre :** Lot 8 – District de Mâcon – Saône et Loire périmètre État

**Description :** Entretien des dépendances vertes du RRN et autoroutes non concédées

**Identifiant interne :** Lot 8

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Saône-et-Loire ( FRC13 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 27/03/2026

**Durée :** 1 An

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1)

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 350,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 700,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

#### **Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

**Informations complémentaires** : Marché passé dans le cadre d'un groupement de commande : État – Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) et Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cours Charlemagne – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 02 - SIRET 200 053 767 00014 Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) La durée du marché comporte une période ferme et trois reconductions, d'une durée d'un an chacune (de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N à la veille de la date anniversaire de la notification du marché de l'année N+1) Dans les conditions financières d'exécution du marché le délai global de paiement des avances, acomptes, solde et indemnités est fixé à 30 jours. Sauf dispositions contraires, tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA. Le présent marché est soumis à une condition d'exécution sociale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Les modalités de mise en œuvre sont définies dans le CCAP – Article 1.6.5.1. uniquement sur le périmètre État. Les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement. Elles feront l'objet d'un SOPRE dont les conditions sont écrites dans l'Annexe 1 du RC.

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Critères marchés publics écologiques** : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Inscription à un registre du commerce

**Description** : Situation juridique - références requises : Les documents et renseignements mentionnés aux articles R 2143-3 et R 2142-1 à 14 du Code de la commande publique. À cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ; La forme juridique du candidat ; En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire, Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires des prestations objet du présent marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices.

**Critère :** Références sur des travaux spécifiés

**Description :** une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et la destination public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Critère prix

**Description :** Ce critère est pondéré à 60 pour cent. Le critère prix sera apprécié au vu du document financier fourni à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et valorisé par le candidat en utilisant les prix du bordereau des prix

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère technique

**Description :** Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur technique de l'offre, appréciée au regard du mémoire justificatif et explicatif.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère environnemental

**Description :** Ce critère est pondéré à 20 pour cent. La valeur environnementale de l'offre, appréciée au regard des éléments transmis dans le SOPRE.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** PLACE

**URL :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 03/04/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Lot 8 : district de Mâcon périmètre  
Etat : 180 heures d'insertion à réaliser sur la durée du marché

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Par dérogation à l'article 10.2.4 du CCAG, les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois précédant la date limite de remise des offres indiquée en première page du CCAP. Le pourcentage de l'avance est fixé à 30 pour cent. Les factures sont transmises par voie dématérialisée. RPA pour ce lot : madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est par délégation en vigueur de Madame la Préfète Coordonnatrice des Itinéraires Routiers. Ordonnateur : madame La Préfète coordonnateur des itinéraires routiers – Préfète du Rhône.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) , Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication

de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Organisation qui traite les offres :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIRCE)

**Numéro d'enregistrement :** 13000173800017

**Département :** Rhône

**Adresse postale :** Immeuble La Villardière

**Ville :** Lyon Cedex 03

**Code postal :** 69446

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Emmanuel PAGENEL

**Adresse électronique :** [srex-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr](mailto:srex-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr)

**Téléphone :** 33469166200

**Adresse internet** : <https://www.dir.centre-est.developpement-durable.gouv.fr/>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Lyon

**Numéro d'enregistrement** : 17690005800015

**Département** : Rhône

**Adresse postale** : 184 rue Duguesclin

**Ville** : Lyon

**Code postal** : 69433

**Subdivision pays (NUTS)** : Rhône ( FRK26 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-lyon@juradm.fr

**Téléphone** : 0487635000

**Télécopieur** : 0487635250

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : c8979bd1-c5a9-45be-832c-54918d3ad24e - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 03/03/2026 à 13:44

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 03/03/2026